

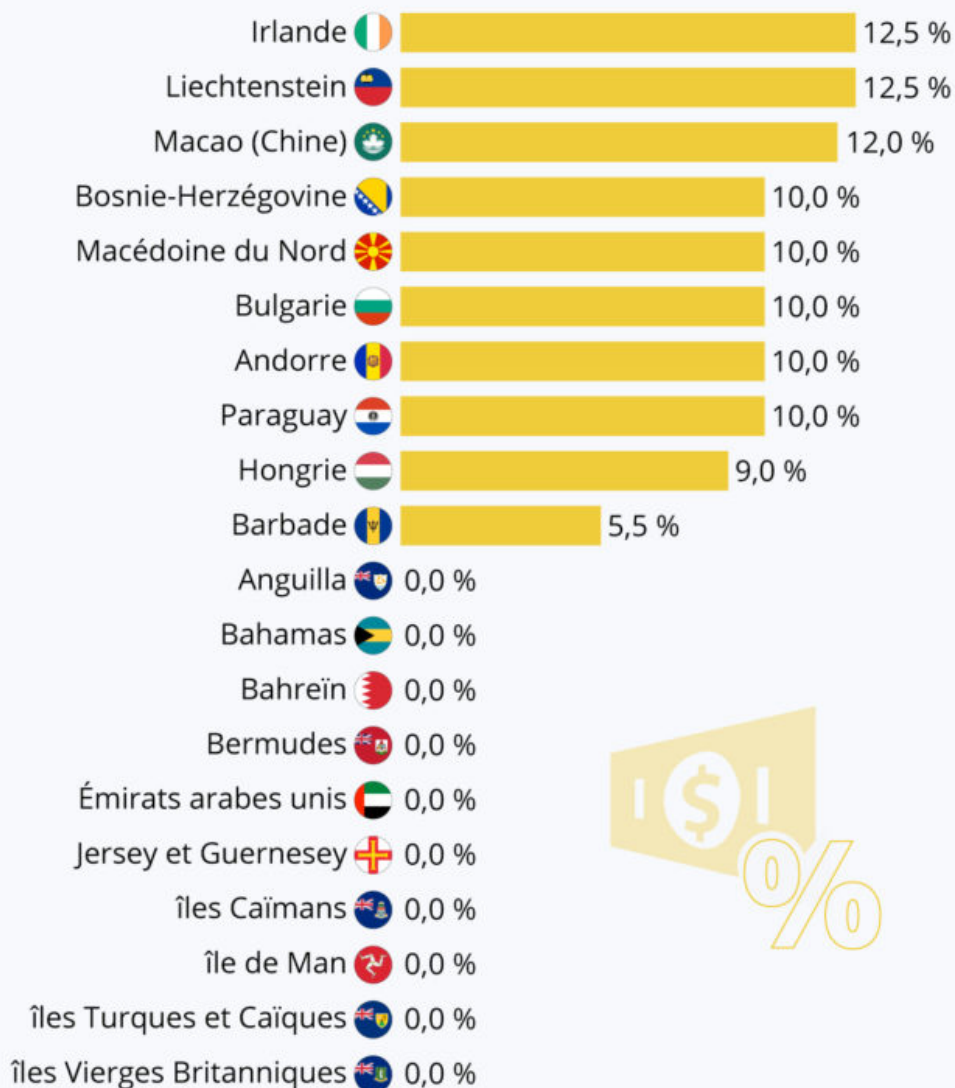
Écrit par le 23 décembre 2024

Les pays où l'impôt sur les sociétés est inférieur à 15 %

Écrit par le 23 décembre 2024

Les pays où l'impôt sur les sociétés est inférieur à 15 %

Taux légal d'impôt sur les sociétés fixé par l'État en % des bénéfices *



* données de 2019.

Source : OCDE



statista

Ecrit par le 23 décembre 2024

Les ministres des finances du G20 ont approuvé samedi 10 juillet le projet de réforme fiscale de taxation des multinationales qui vise à mettre fin aux [paradis fiscaux](#). La proposition a été acceptée par plus de 130 pays et vise à instaurer un taux minimum d'imposition des sociétés à 15 % des bénéfices à l'horizon 2023. Cet accord pourrait ramener 5 à 10 milliards d'euros chaque année dans les caisses de l'Etat français, sur environ [120 milliards d'euros](#) qui échappent aujourd'hui à l'impôt selon les économistes de l'OCDE.

Comme le montre notre graphique basé sur les données de l'[OCDE](#), une vingtaine de pays et territoires affichent un taux légal d'[imposition des sociétés](#) inférieur à 15 % des bénéfices dans le monde. Plusieurs d'entre eux sont notamment situés en Europe, parmi lesquels l'Irlande (12,5 %), le Liechtenstein (12,5 %), la Bulgarie (10 %), la Hongrie (9 %) ou encore les îles Anglo-Normandes de Jersey et Guernesey (0 %).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Isle-sur-la-Sorgue : Maksyma décroche 100 000€ auprès de BPI France

Ecrit par le 23 décembre 2024



La Banque publique d'investissement (BPI) France soutient l'[entreprise Maksyma](#). La société, implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue et spécialisée dans les aides financières à travers les Certificats économies d'énergie (CEE), développe son propre logiciel de contrôle de dossiers et le commercialisera à terme aux autres mandataires.

« Tout est allé à une vitesse incroyable »

« Nous avons obtenu une réponse très rapide, je n'y croyais pas du tout. Bpi France a été très intéressée par ce projet », s'enthousiasme la fondatrice [Emilie Debris](#). Arrivée en 2019 à l'Isle-sur-la-Sorgue pour des raisons familiales, l'entrepreneuse dans l'âme fonde rapidement la société [Maksyma](#) (du polonais Maxime, le nom de son chérubin). Ce prêt Bpi ? Une enveloppe financière de 100 000€ avec des répercussions concrètes sur la société : développement d'un logiciel interne inédit sur le marché et recrutement de deux profils experts en informatique.

« Au départ, j'avais pour objectif de recruter une équipe de 3 ou 4 collaborateurs maximum », précise la chef d'entreprise qui balaie les locaux d'un regard amusé. Les bureaux blancs se sont multipliés à vitesse grand V. Victimes de leurs succès, les collaborateurs se retrouvent trop à l'étroit dans cet antre situé avenue Jean Bouin, où téléphones, ordinateurs et méninges sont en permanence en ébullition. « Et

Écrit par le 23 décembre 2024

encore, en ce moment la plupart travaille au domicile, nous gagnons un peu plus d'espace. » Comme toute société qui prospère, Maksyma voit plus grand et déménage bientôt ses services dans des locaux plus spacieux, toujours dans la Venise Comtadine. De l'aveu de la chef d'entreprise, « tout est allé à une vitesse incroyable », un boom caractérisé par une prise de conscience de la part des sociétés et des particuliers qui se sont manifestés pour profiter d'économie sur la facture travaux.

Des aides financières pour vos travaux d'énergie

Une prime énergie est une subvention accordée dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE). Elle permet aux particuliers, entreprises ou collectivités de financer tout ou partie de travaux de rénovation énergétique, et ainsi de réaliser des économies d'énergie. Créé en 2005, le dispositif encadre l'obligation des fournisseurs d'énergie (tels que Total, EDF, Carrefour, Auchan, etc.), nommés 'les obligés', à subventionner des travaux visant à rendre les bâtiments (résidentiels, industriels, tertiaires et agricoles) et réseaux (éclairage public, réseaux de chaleur, transports) plus efficaces énergiquement.

Maksyma a nettement contribué à la promotion de cette solution dans l'imaginaire collectif. « Nous nous sommes rendus compte que le dispositif était très peu connu, ou mal connu. Il a fallu faire un travail de terrain pédagogique, explique [Nadine Ondel](#), responsable des relations institutionnelles. La plupart n'ont pas les ressources et les compétences techniques pour monter un dossier soumis à de nombreuses réglementations. » Au total, 200 fiches de travaux sont référencées sur le logiciel, permettant de bénéficier d'une prime sur l'isolation des murs, des sols et de la toiture, la ventilation, la chaudière, l'optimisation du moteur diesel, la pompe à chaleur, pour ne citer que ceux-ci. « Ce dispositif de 10 ans est en plein développement et surtout ne coûte rien, puisqu'il est financé par les fournisseurs de fioul, d'électricité et d'énergie. Ce sont des fonds privés qui viennent se combiner aux fonds publics. »

150 dossiers par semaine, 5 recrutements en juillet

Emilie Debris décide alors de créer son propre logiciel de contrôle de dossier afin de le proposer à d'autres mandataires. Une aubaine lorsque l'on connaît la technicité et les nombreuses pièces à réunir. « Il n'y avait qu'un seul logiciel sur le marché, très cher et pas performant. » En attendant, l'équipe travaille sur un logiciel loué pour l'occasion, loin d'être à la hauteur de la réactivité dictée par les besoins du marché. La réactivité ? Le nerf de la guerre. Chaque semaine, ce sont 150 dossiers qui se retrouvent sur les bureaux des collaborateurs qui automatisent désormais les tâches et accompagnent les partenaires du début jusqu'à la fin. Les adhérents ? Ce sont les entreprises partenaires qui peuvent se connecter sur le logiciel : plombier isolant, chauffagiste, maçon, etc. A ce jour, 200 mandataires ont leur propre accès sur le site internet et proposent la solution à leurs propres clients. « Nous intervenons en aval pour contrôler le dossier auprès de l'obligé ». Parmi ces derniers, Maksyma collabore avec Intermarché, Avia, ou Total. Détail qui a son importance, la prise en charge est gratuite pour le bénéficiaire de la prime.

Écrit par le 23 décembre 2024



Issue d'une famille d'entrepreneurs, Emilie Debris a mis au service de Maksyma ses compétences et son expertise.

Un nouveau logiciel plus performant

L'obtention du prêt permet ainsi à l'entreprise de créer un logiciel adapté et performant et de créer encore des emplois sur le territoire [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#), sur lequel elle est implantée et s'investit auprès des acteurs locaux au quotidien. « Ce logiciel va nous faire gagner beaucoup de temps à travers l'automatisation et la performance des fonctionnalités. Il sera commercialisé en septembre 2022 à d'autres mandataires. Nous avons déjà des demandes de la part d'obligés qui eux-mêmes ont des demandes de la part des mandataires. » Au regard des nombreuses fiches de travaux répertoriées, les ingénieurs auront du pain sur la planche en matière de développement.

Ce qui fait la différence ?

Des procédures simples, un interlocuteur unique, une expertise technique et financière et une veille réglementaire permanente, voilà comment Maksyma est devenue en quelques mois incontournable sur son marché sudiste. « 100% de nos dossiers sont validés par le pôle national. La différence se fait sur le

Ecrit par le 23 décembre 2024

terrain, nous écoutons les besoins des clients et nous les accompagnons de A à Z sur les logiciels, les devis, les factures, les mentions obligatoires... » Les primes financent entre 15 et 30% d'un bouquet global de travaux. « Pour l'année 2021, nous avons projeté un financement à hauteur de 25%, qui représente 15M€ de financement d'économie en 2021, tous secteurs confondus. » Autre atout dans la manche, le réseau. La fondatrice peut s'appuyer sur les relations qu'elle a su nouer au long de sa carrière au sein de deux gros délégataires sur ce dispositif.

Particuliers, professionnels, collectivités

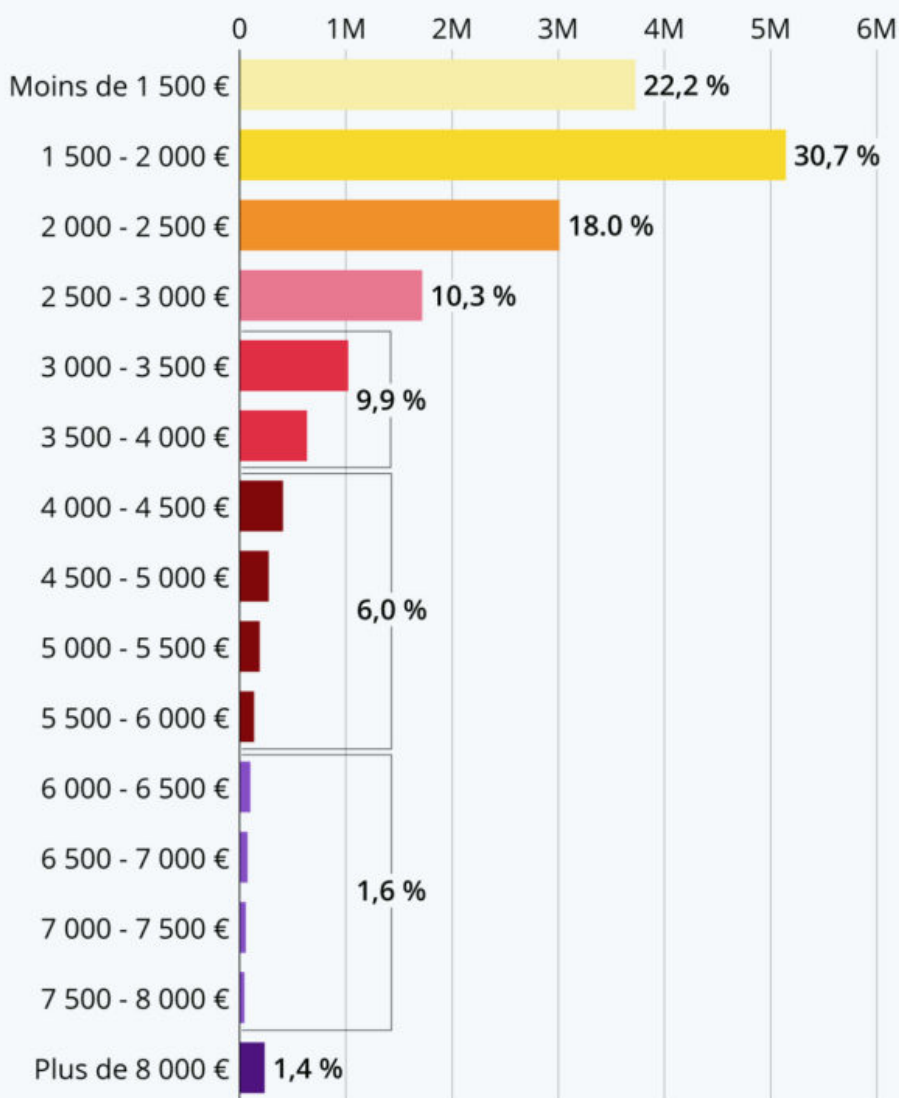
Nadine Ondel, anciennement en charge de la communication de la Communauté de communes Pays des Sorgues, en est pleinement consciente : « les process sont toujours plus long à mettre en place dans l'administration ou il n'y a pas d'appel d'offre pour les CEE. Les collectivités ne maîtrisent pas forcément les montages techniques du dossier. Il faut souligner que l'aide est cumulable avec les subventions, ça ne vient pas en remplacement. » Prochaine étape : une formation auprès des élus. « S'ils savaient qu'ils avaient le droit à quelque chose pour chaque ampoule d'éclairage publique ! » Maksyma investit tous les marchés, d'où une rencontre organisée avec la [Chambre des métiers et de l'artisanat du Vaucluse](#). La réglementation autour de la rénovation énergétique des bâtiments est un facilitateur puisque les acteurs sont contraints d'opérer des travaux pour réduire leur empreinte énergétique. Prochaine étape ? Un audit directement chez le particulier pour le conseiller sur ses besoins. Un accompagnement qui a le mérite d'éclairer encore mieux qu'une ampoule saurait le faire.

Comment se répartissent les salaires en France ?

Ecrit par le 23 décembre 2024

La répartition des salaires en France

Distribution des salaires mensuels nets en équivalent temps plein (et en %) en France en 2019 *



* France hors Mayotte, salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques.

Source : Insee



statista

Écrit par le 23 décembre 2024

Combien gagnez-vous par rapport à la moyenne des Français ? La [dernière étude](#) de l'Insee publiée cette semaine dévoile la distribution des salaires dans l'Hexagone et permet de le découvrir. En 2019, le salaire moyen dans le secteur privé s'élevait à 2 424 € nets mensuels. Mais ce chiffre est tiré à la hausse par les très gros salaires puisque le salaire net médian est inférieur de 20 % au salaire moyen, traduisant une plus forte concentration des revenus dans le bas de la distribution, comme le note l'institut. La médiane se situe ainsi à 1 940 € nets mensuels, ce qui signifie que la moitié des [salariés français](#) gagnent moins que cette somme et que l'autre moitié se situe au-dessus.

Basé sur les données de cette étude, notre graphique donne un aperçu détaillé de la répartition des [salaires](#) dans le secteur privé et les entreprises publiques (en équivalent temps plein). On constate ainsi que 22 % des salariés perçoivent moins de 1 500 € nets par mois et que près de 31 % se situent entre 1 500 € et 2 000 € nets. Concernant les tranches suivantes, environ 28 % touchent de 2 000 € à 3 000 € et ce chiffre descend à 10 % pour les salaires compris entre 3 000 € et 4 000 €. Enfin, les revenus supérieurs à 4 000 € nets mensuels ne concernent que 9 % des salariés français (en EQTP).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Monteux : un nouvel atelier de production pour Charles & Alice

Ecrit par le 23 décembre 2024



Historiquement implantée à Monteux, où l'entreprise a vu le jour en 1935 sous le nom de Charles Faraud, la société Charles & Alice vient de mettre en service son nouvel atelier de production de préparation de fruits en gourdes. Une implantation qui confirme l'enracinement du leader des desserts aux fruits sans sucres ajoutés en grande distribution ainsi que dans le secteur de la RHF (Restauration hors foyer) dans le tissu économique vauclusien.

[Charles & Alice](#) vient de se doter d'un nouvel atelier de production de préparations de fruits (essentiellement de la pomme) conditionnées en gourdes. Il est situé dans un nouveau bâtiment de 6 500m² se trouvant à 500 mètres environ de l'atelier de production N°1 de 10 000m² qui a vu le jour en 1992 dans la zone d'activité de la Tapy à Monteux et qui fabrique des desserts aux fruits et des légumes cuisinés en gourdes, en pot, en bocal ou en conserve.

Opérationnel depuis mars dernier, le nouveau site dispose d'une première unité de fabrication, qui sera renforcée par une seconde ligne, transférée du site historique, avant la fin de l'année. De quoi disposer à terme d'une capacité totale de production de 8 500 tonnes de gourdes destinées au marché de la GMS (Grande et moyennes surfaces), où l'entreprise est leader des desserts aux fruits sans sucres ajoutés (57,9% du marché), ainsi que celui de la Restauration hors foyer (RHF) comme les écoles, les hôpitaux, les crèches, la restauration d'entreprise, la restauration collective... où Charles & Alice est là aussi N°1

Ecrit par le 23 décembre 2024

en France.

Création d'une vingtaine d'emplois

« Pour nous, il s'agit d'un investissement de plus de 20M€ permettant de nous doter d'un atelier moderne en termes de technologies et d'engagements humains et environnementaux », explique [Thierry Goubault](#) PDG de la société depuis 2007. Le projet, qui a reçu des aides l'Union européenne, de la Région Sud, du Conseil départemental de Vaucluse ainsi que de l'Etat dans le cadre du Plan de relance pour un montant total de 1M€, a aussi permis la création de 20 emplois directs, en plus des 200 salariés déjà basés à Monteux.

« Ce bâtiment construit sur un terrain de 32 500m² bénéficie du savoir-faire des sites précédents, précise [Fabien Ployon](#), directeur industriel de ce groupe de 450 salariés comprenant également un autre site de production à Allex dans la Drôme, un site logistique à Sorgues (une vingtaine d'employés) ainsi que son siège administratif à côté de la gare TGV de Valence. Il a pour vocation de limiter l'impact environnemental et de favoriser le bien être des salariés en termes d'ergonomie sur les postes de production. »

« Nous voulons faire de ce nouvel atelier de Monteux, le site référent pour notre production de gourdes. »

Thierry Goubault, PDG de Charles & Alice

Ecrit par le 23 décembre 2024



De gauche à droite : Fabien Ployon, directeur industriel du groupe, Thierry Goubault, PDG, et

Ecrit par le 23 décembre 2024

Laurence Martin, directrice des deux usines Charles & Alice de Monteux.

Dans ce cadre, le groupe a donc collaboré avec la médecine du travail dans la conception des locaux. Par exemple, le bâtiment dispose de fenêtre afin que le regard des salariés puisse 's'échapper' vers l'extérieur. « Cela peut paraître anecdotique, mais cela est vraiment apaisant en termes de conditions de travail », constate [Laurence Martin](#), directrice des deux usines de Monteux.

« Nous voulons faire de ce nouvel atelier de Monteux, le site référent pour notre production de gourdes », annonce Thierry Goubault. Un nouveau site qui dispose de nombreuses innovations permettant notamment de faciliter les mélanges (fraise, banane, poire) avec la base 'pomme' représentant 60% à 70% selon les recettes.

Des engagements environnementaux forts

« Chez Charles & Alice, nous n'avons pas découvert la transition écologique aujourd'hui », insiste Thierry Goubault. « Mais désormais, nous avons décidé d'accélérer », prévient le PDG qui compte sur cette nouvelle installation afin de poursuivre sur cette voie 'verte'.

« En 10 ans, nous avons diminué de 50% notre consommation d'eau à la tonne fabriqué », se félicite Fabien Ployon. Mais pour le groupe qui souhaite encore davantage réduire son impact environnemental, il faut faire mieux : « D'ici 5 ans nous voulons diminuer notre consommation de 80% avec notamment des systèmes de recyclage des eaux de lavage des fruits », annonce le directeur industriel dont les sites de Monteux utilisent 150 000m³ d'eau par an.

Même ambition en ce qui concerne le photovoltaïque où, à l'image du site d'Alex, des panneaux solaires vont être posés sur le nouveau site montilien courant 2021 (ombrières sur le parking et en toiture sur les hangars). Une installation qui n'est cependant pas encore possible sur le bâtiment historique de Monteux car la toiture n'a pas été prévue à cet effet.

« Comme sur les autres sites du groupe, complète le PDG, les déchets organiques sont recyclés pour la méthanisation et l'alimentation animale. » De quoi valoriser actuellement 94% des déchets et bientôt 98%. « D'ici 2022, 100% de nos contenants seront également recyclés », complète pour sa part Fabien Ployon.

Nouvel outil de production pour nouvelles ambitions

En faisant de ce nouvel atelier de production flambant neuf de Monteux son site référent pour les gourdes, Charles & Alice dispose désormais d'un nouvel outil destiné à assurer sa stratégie de développement. Le groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires 2020 de 161M€ (ndlr : il en faisait 27M€ lors de l'arrivée de son PDG en 2007), ambitionne d'atteindre 250M€ à l'horizon 2025.

Que de chemin parcouru pour cette société créée en 1935 par Charles Faraud. A l'époque, le premier atelier de fabrication se situait dans le cœur du village avant de déménager dans la zone de la Tapy en 1992. Sous l'impulsion de son PDG actuel, la marque prend le nom de Charles & Alice (le prénom de l'épouse de Charles Faraud) en 2011. L'année précédente, la société provençale avait déjà repris les activités françaises du groupe suisse Hero.

Actuellement, le groupe réalise la moitié de ses ventes sous sa propre marque et l'autre moitié sous marque distributeur.

Le renforcement de la capacité de production doit aussi permettre de se développer à l'international qui représente aujourd'hui 15% de l'activité. A ce jour, le groupe produit plus de pot (sur son site d'Alex)

Ecrit par le 23 décembre 2024

que de gourde, mais ce marché est en forte hausse surtout en Europe où Charles & Alice est déjà présent en Scandinavie, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et dans les pays de l'Est.

Le choix d'un approvisionnement local

« Un autre axe de notre philosophie est de travailler au maximum avec des filières françaises, complète le PDG de Charles & Alice. Notre approvisionnement provient à 80% de l'Hexagone. »

Pour la pomme qui constitue la principale matière première, le groupe se fournit à 75% dans le Sud-Est dont essentiellement le Vaucluse (50%). Il travaille avec plus d'une soixantaine de producteurs locaux. Plus gros transformateur de fruits de la région Sud-Est avec 60 000 tonnes de pommes par an dont 40 000 proviennent de vergers de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence, pas une pomme utilisée dans l'usine de Monteux ne provient d'un verger éloigné de plus de 110 km.

« Nous travaillons la pomme fraîche, nous avons donc tout intérêt à nous approvisionner le plus près possible en privilégiant les circuits les plus courts, insiste Thierry Goubault.

Des circuits-courts s'orientant également de plus en plus vers le bio, un secteur qui représente un quart de l'activité de Charles & Alice et qui se développe fortement dans le domaine de la RHF tout particulièrement. En 2019, la marque a ainsi vu les ventes de ses produits bio augmenter de 34% en volume. De quoi satisfaire les 500 000 consommateurs qui, chaque jour, sont 'au contact' d'un produit Charles & Alice.

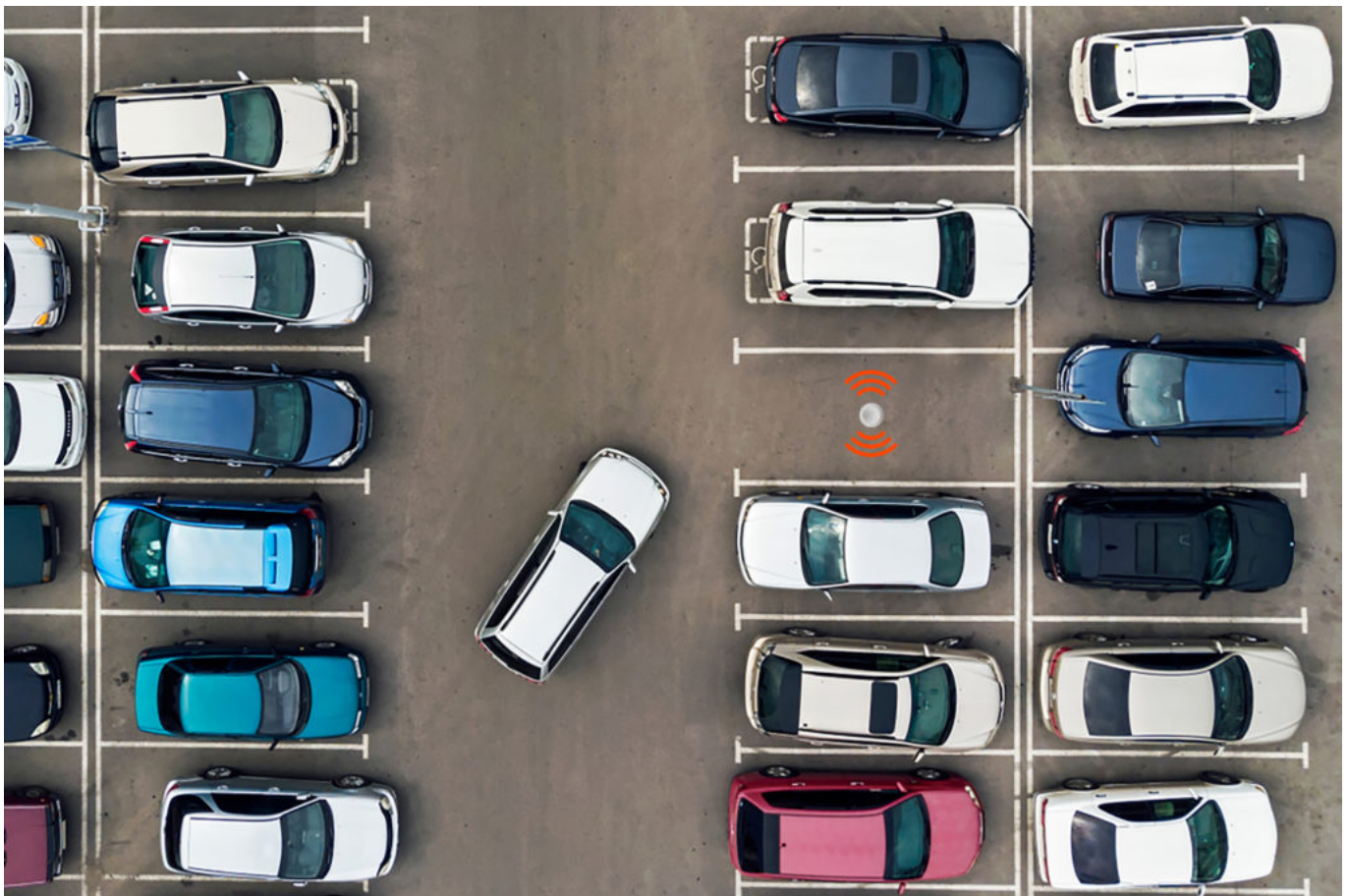
Ecrit par le 23 décembre 2024



A terme, quand les 2 lignes de production seront opérationnelles, le nouveau site de Monteux disposera d'une capacité totale de production de 8 500 tonnes de gourdes par an.

Ecrit par le 23 décembre 2024

'En place' : deux ingénieurs avignonnais révolutionnent le stationnement en centre-ville



Vous en rêvez ? L'équipe [Devarchi technologies](#) l'a fait. L'application 'En place' a vu le jour à Avignon en mars 2021, et promet déjà de révolutionner la gestion des parkings, véritable levier pour redynamiser les centres-villes du Vaucluse. Trouver une place de stationnement ne sera bientôt plus une épopée.

« Il n'existe aucune solution de ce type sur le marché, combinant toutes les problématiques des usagers. La plateforme 'En place' a ceci d'unique qu'elle rassemble toutes les fonctionnalités et permet de faire bénéficier tout le monde », explique [Adil Cherkaoui](#), ingénieur de 33 ans à la tête de [Devarchi technologies](#). A l'heure de la 'smart city', ou ville intelligente, l'application 'En place' ambitionne de faire

Écrit par le 23 décembre 2024

du Vaucluse le chef de file de l'intelligence connectée. L'objectif ? améliorer l'attractivité des centres-villes par le biais d'une plateforme dédiée à tous : collectivités, automobilistes et commerçants.

La solution 'En place' est une plateforme numérique reliée à un capteur sous la forme d'un boîtier compact installé sur une place de stationnement. Les données peuvent transiter, la magie peut opérer. L'application permet alors aux commerçants d'attirer les clients qui fuient les centres-villes en faveur des centres commerciaux. Une application mobile pour les automobilistes est disponible pour trouver une place libre et pour faire le paiement au temps réel. Cette plateforme permet également de faire des économies de gestion car les contrôles par les agents municipaux seront ciblés et peuvent se faire sur notification en cas de dépassement par exemple. Une solution 3 en 1.

La 'smart city', un concept désormais bien répandu

'En place' s'inscrit pleinement dans le concept de 'smart city' né aux Etats-Unis, qui s'est rapidement imposé pour désigner les stratégies d'innovation urbaine partout dans le monde. Adopté par les élus comme par les entreprises, le concept se présente comme une réponse aux défis de l'urbanisation. Adil Cherkaoui a très tôt saisi les enjeux de notre ère et le besoin criant des commerçants de retrouver leur clientèle après une année d'hibernation. Pour construire collectivement des territoires plus connectés et attractifs, l'innovation joue un rôle clef. Qu'il s'agisse d'innovations technologiques, - souvent basées sur l'utilisation du numérique et des données comme en l'espèce - ou d'innovation sociales ou environnementales, de multiples solutions peuvent contribuer à rendre les territoires plus intelligents et améliorer la vie citadine. A commencer par la gestion du stationnement, enjeu majeur en hypercentre.

Optimiser les ressources humaines des collectivités

« La gestion manuelle à travers les agents asvp qui contrôlent véhicule par véhicule nécessite beaucoup de ressources humaines et de temps. L'application que nous avons créée permet de remobiliser 75 à 80% de ces ressources grâce à l'automatisation des contrôles », poursuit le fondateur. Outre le fait de mobiliser beaucoup d'agents, la municipalité est très souvent confrontée au stationnement abusif et à son lot d'incivilités : voiture ventouse occupant une place de manière prolongée, arrêt en double file ou dans une zone dangereuse, stationnement illégal sur un emplacement réservé... Avec 'En place', les agents seront alertés en temps réel via une notification leur informant d'une incivilité, d'un dépassement d'horaire, etc. Action, réaction.

« A un instant T, un agent se trouve à un seul endroit et contrôle un seul véhicule. Avec la solution « En place », à un instant T, ce sont toutes les places qui sont contrôlées et tout le temps », souligne le chef d'entreprise. Cette prouesse est réalisée grâce aux nouvelles technologies que la société a mis en œuvre. Par ailleurs, la solution « En place » est une plateforme numérique couplée à des capteurs de stationnement de dernière génération bi-technologies assurant une fiabilité à plus de 99%. Plus besoin de prévoir le génie civil. Plus besoin non plus de prévoir les alimentations électriques ou le réseau. Les dispositifs sont entièrement autonomes et s'installent facilement.

Ecrit par le 23 décembre 2024



Plus besoin de mobiliser beaucoup d'agents dédiée au contrôle du stationnement

Tableau de bord intégré pour l'aide à la décision

Non content de permettre les contrôles automatisés, rationaliser les ressources humaines et engendrer des économies, 'En place' ajoute une corde à son arc : le tableau de bord intégré, véritable outil d'aide à la décision. « On va pouvoir remonter des années en arrière, collecter, croiser et analyser les données. Les décisionnaires pourront ainsi voir quelle zone est plus saturée qu'une autre et quel stationnement est surexploité ou sous-exploité », explique Adil Cherkaoui.

Fluidifier la circulation

« Grâce à un partenariat avec [Michat électronique](#), nous pilotons également les panneaux de jalonnement. Nos deux équipes techniques se sont rapprochées, et nous avons implémenté leur protocole pour intégrer leur système dans notre plateforme. Après quelques tests en temps réel et quelques ajustements, tout est absolument opérationnel », explique celui qui a étudié sur les bancs du [Ceri](#) à Avignon.

L'objectif ? Aiguiller les automobilistes et fluidifier la circulation. Le système de jalonnement dynamique

Ecrit par le 23 décembre 2024

est une mesure simple qui a des répercussions extrêmement positives pour la qualité de vie des résidents et des nombreux visiteurs. La signalisation indique en temps réel aux automobilistes l'état d'occupation des différents parcs. En cas de saturation, l'automobiliste peut alors organiser son déplacement de façon à stationner là où il y a encore des places disponibles. La collectivité pourra également profiter de cette solution pour communiquer davantage à destination des administrés et les inviter à venir en centre-ville par exemple.



La plateforme se met au service des automobilistes pour fluidifier la circulation et éviter les zones saturées

L'automobiliste accède directement aux places libres

Vos rondes interminables dans les rues du centre-ville, les klaxons oppressants qui résonnent lourdement à l'arrière, votre profonde désillusion à la vue de la cacahouète sournoisement cachée au fond de l'emplacement, et les minutes qui passent... Un parcours du combattant qui ne sera plus que l'ombre d'un mauvais souvenir avec 'En place'. Depuis l'application, les automobilistes accèdent directement aux places libres à proximité de leur destination. À tout moment, les conducteurs accèdent aux informations en temps réel de chaque place connectée. Les automobilistes pourront régler leur stationnement au temps réel, de leur arrivée jusqu'à leur départ, plus besoin de choisir la durée de stationnement. L'automobiliste peut ainsi configurer le temps limité et être alerté par notification push, sms, mail de tout dépassement. De quoi oublier la douloureuse expérience de la contravention de stationnement placardée sur le pare-brise.

Ecrit par le 23 décembre 2024



Une application fonctionnelle, simple, claire et efficace.

Un crédit temps accordé par les commerçants

Pour les commerçants, l'outil 'En place' deviendra à n'en point douter le meilleur allié de la boutique. Les commerçants auront la possibilité de générer des coupons de stationnement à chaque passage en caisse (crédit de stationnement) et diffuser des offres commerciales vers les automobilistes qui stationneront à proximité de leur commerce.

« Ils vont pouvoir se servir de la plateforme comme un outils commercial et marketing. Evidemment, l'utilisateur a le choix ou non d'accepter de recevoir les offres », précise-t-il. Restaurateur, magasin de prêt-à-porter, tout type de commerce peut adhérer au projet et devenir partenaire de l'application. « Cela leur apporte de la visibilité et leur permet d'attirer la clientèle en centre, surtout en post-confinement. Les centres-villes ont perdu de leur attractivité, les fermetures se sont succédées, l'inactivité a été fatale pour beaucoup, ou du moins les a fragilisés », explique Adil Cherkaoui. 'En place' sonne comme l'une des solutions contribuant au rebond économique, si cher au gouvernement.

Écrit par le 23 décembre 2024

Pourquoi l'application est unique ?

« Avec un seul objet connecté, on va pouvoir donner des bénéfices à plusieurs acteurs. Les solutions sur le marché sont pour la plupart incomplètes et ne proposent qu'une seule fonctionnalité, pointe le fondateur. Elles vont par exemple permettre de voir l'état d'occupation d'un parking, ou bien aider au guidage à la place, ou alors permettre le paiement en ligne. Les solutions gravitent autour de notre produit mais aucune plateforme ne conjugue toutes les problématiques pour offrir un service complet. » Le prélèvement au réel qui réduit le risque d'amende, la gestion des ressources humaines optimisées, le soutien à l'économie locale et à l'attractivité en hyper centre, le guidage et la fluidité de la circulation, les deux ingénieurs ont tout analysé afin de répondre aux principales problématiques de la vie locale.

Une invention Made in Avignon soutenue par la French Tech

Cette plateforme couplée avec des capteurs IoT (Internet of things, l'Internet des objets connectés) installé par l'équipe Devarchi technologies est le fruit d'un cocktail technologique de dernière génération, conçu et développé à Avignon en ZFU (rocade) et soutenu par la French Tech Grande Provence.

La [French Tech grande Provence](#) a permis au duo de présenter leur projet dans le cadre d'un afterwork, « j'ai bénéficié d'un tas de conseils et de mises en relation essentielles avec le réseau. » Le réseau, voilà définitivement le nerf de la guerre. Les deux fondateurs, ingénieurs de métier, sont seuls aux commandes de la machine. Des petites mains qui s'affairent à l'ensemble du projet : technique, développement, production, prospection... « Quand on communique, la technique avance moins derrière », l'équipe s'enrichit donc bientôt d'une nouvelle recrue en communication et d'un commercial afin de présenter la solution aux collectivités.

Pour le financement, Adil et Mohamed ont misé sur leurs fonds propres, aucune aide financière ni prêt bancaire n'est venu à la rescousse du projet. « Je me suis concentré sur le développement des produits internes, par contre Mohamed fait de la prestation pour ses clients, ce sont ses ressources financières que l'on injecte dans le produit, gages de notre indépendance. On s'appuie sur des choses que l'on a déjà fait dans d'autres projets. On a su capitaliser sur notre expérience et nos solutions et développer à moindre coût par rapport à une entreprise qui serait partie de zéro », explique-t-il.

Les collectivités s'y intéressent

« Beaucoup de communes sont intéressées par cette solution. La modernité et l'innovation ne leur fait pas peur, bien au contraire, souligne Adil Cherkaoui. Ils sont friands lorsqu'on leur propose une solution pour donner un nouvel élan et une dynamique dans leur ville, ils sont plutôt preneurs. » La puissance de la solution réside dans le développement du logiciel, un produit qui ne représente pas un coût excessif lorsque l'on considère les économies qui en découlent. Le fondateur tient à le préciser, si l'un des boîtiers présente des caractéristiques de dégradation physique, les techniciens de Devarchi technologies interviennent aussitôt sur place pour faire une vérification et changer le boîtier si nécessaire.

Ecrit par le 23 décembre 2024

Les collectivités locales sont la porte d'entrée de cette révolution numérique, sans lesquelles les boitiers ne pourront être positionnés sur les emplacements et la solution ne pourra être déployée. Les fondateurs sont confiants quant à la prise de conscience des élus du terrain, en lien constant avec le territoire vauclusien et les préoccupations des acteurs économiques. La frontière entre la ville physique et la ville numérique de demain tend à devenir de plus en plus ténue. Dans cette mutation vers un monde toujours plus digital, 'En place' permet avant tout aux villes du Vaucluse de maîtriser leurs données pour améliorer leur efficacité au quotidien.



Un simple boitier compact installé sur la place de stationnement simplifie la vie des usagers

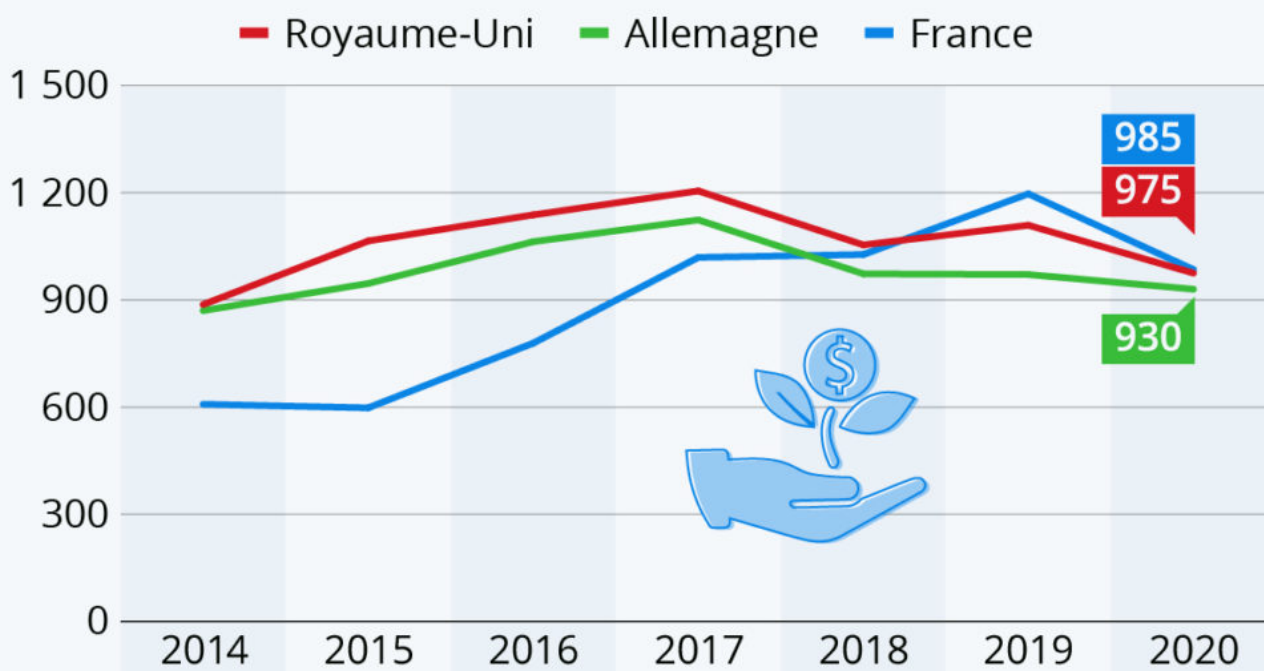
'En place » : Adil Cherkaoui, 06.95.31.27.71, acherkaoui@devarchi-technologies.fr

Attractivité : la France reste leader en

Europe

Attractivité : la France reste leader en Europe

Nombre de projets d'investissements étrangers annoncés par an dans les pays européens sélectionnés *



* données de 2019 non corrigées des impacts de la crise du Covid-19 (35 % des projets annoncés cette année ont été ultérieurement reportés, révisés ou annulés).

Source : EY - Baromètre 2021 de l'Attractivité



statista

Selon le [baromètre annuel de l'attractivité](#) publié ce lundi par le cabinet d'audit EY, la France reste le

Ecrit par le 23 décembre 2024

pays le plus attractif d'Europe pour les investisseurs internationaux. En dépit de la [crise du Covid-19](#), l'Hexagone, qui avait décroché le rang de leader en 2019, a réussi à conserver l'an dernier la première place du classement des pays européens qui attirent le plus d'investissements. Mais l'écart s'est toutefois réduit avec les deux autres grandes puissances économiques du Vieux Continent. Avec 985 décisions d'[investissements étrangers](#) recensées sur son territoire en 2020 (en baisse annuelle de 18 %), La France est talonnée de près par le Royaume-Uni, qui dénombre 975 projets malgré les incertitudes autour du Brexit. L'Allemagne arrive quant à elle en troisième position avec 930 projets.

La crise sanitaire a notamment bénéficié aux projets d'implantations dans la logistique et la santé, tandis que certains secteurs industriels historiques, comme l'automobile ou l'[aéronautique](#), ont de leur côté été lourdement affectés. Selon les analystes d'EY, La [France](#) a accueilli 89 projets de plateformes logistiques en 2020, portés par l'essor du [e-commerce](#), alors que les [industries de la santé](#) représentent 58 projets, soit une hausse annuelle de plus de 120 %. Malgré un contexte industriel défavorable, l'Hexagone conserve, [comme les années précédentes](#), la première place dans le secteur manufacturier, avec 341 projets d'investissements recensés dans l'industrie en 2020.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Rising Sud : la confiance revient au goût du jour

Le retour à une meilleure fortune économique après un choc sans précédent passe par un modèle innovant, 'décarboné' et relocalisé. Selon l'agence de développement économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nos entreprises ont pris le chemin d'une telle transformation pour une reprise qui s'annonce rapide et durable.

De nombreuses start-up résistent très bien à la crise. Bien plus, leurs modèles économiques et les solutions qu'elles proposent sont parfaitement compatibles avec l'accélération - sans précédent - de la numérisation de toute activité.

Depuis 2020, cette évolution est fortement induite - ou soutenue - par la gestion sanitaire de la pandémie excluant au maximum les contacts humains. Ces jeunes pousses recrutent donc à tour de bras : un CDI sur dix était signé dans une start-up, soit plus de 25 000 contrats en 2020. (Source : France Digitale).

Les 120 start-up françaises sélectionnées chaque année pour faire partie d'un programme d'accompagnement de l'Etat pour devenir « des leaders technologiques au plan mondial » prévoient de créer, partout dans notre pays, plus de 10 000 emplois en 2021. Au premier semestre 2021, notre région

Ecrit par le 23 décembre 2024

est la première (hors Ile-de-France) pour les levées de fonds des start-up du numérique avec 82M€.

Un milliard de crédit, cinq grands chantiers régionaux

Porteuses d'une croissance goulue, ces entreprises innovantes sont bien présentes dans notre région qui cherche à multiplier leur nombre.

C'est le rôle de [Rising Sud](#), l'agence de développement économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (42 collaborateurs). Réunissant autour du Conseil régional la Chambre de commerce et d'industrie régionale, la Banque des territoires et BPI France lors de sa création, l'agence vient largement d'ouvrir (janvier 2021) sa gouvernance à une quarantaine de membres. Ces nouveaux adhérents - collectivités territoriales et EPCI, entreprises, pôle de compétitivité, universités, ports et aéroports - ont été appelés à la rescousse pour « faire front face à la crise économique » et permettre une meilleure représentation des territoires.

Bernard Kleynhoff, le président de Rising Sud, précise doctement : « notre rôle est d'accélérer les entreprises et de faire grandir les territoires ». Cette vocation s'inscrit aujourd'hui dans le plan de reconquête du Conseil régional voté en octobre 2020, doté d'un milliard de crédits, articulé autour de cinq grands chantiers : renforcer les capacités d'investissement et d'innovation des entreprises ; préparer les transitions numériques, environnementale et industrielles ; engager la reconquête industrielle ; renforcer l'attractivité de notre région et accompagner nos entreprises sur de nouveaux marchés extérieurs.

« Notre rôle est d'accélérer les entreprises et de faire grandir les territoires. »

Bernard Kleynhoff, président de Rising Sud.

L'attractivité du territoire a été préservée

Vaste programme s'amorçant dans une situation de redémarrage cahotante. « La première chose dont il faut s'occuper, c'est du mur de la dette auquel les entreprises sont confrontées avec les remboursements des Prêts garantis par l'Etat (PGE), des crédits bancaires et des charges qui ont fait l'objet de reports », pointe Bernard Kleynhoff. « Nous avons mobilisé 64M€ pour renforcer les fonds propres de certaines d'entre elles afin qu'elles puissent continuer à emprunter normalement pour relancer sans difficultés leur activité. Sur la question des marchés extérieurs où l'on va moins vite et moins loin aujourd'hui, nous avons rajouté des financements pour conserver une présence au travers des volontaires internationaux et repartir, dès qu'il sera possible de se déplacer au-delà de nos frontières. Enfin, l'attractivité de nos territoires semble dès à présent au rendez-vous de la croissance avec cinq beaux projets d'investissements étrangers dont trois dans le Vaucluse, plutôt orientés vers l'agroalimentaire avec un nombre important d'emplois à la clé ».

Sortir de la crise économique au plus vite n'est donc pas une lubie. C'est ainsi qu'après une année record en 2019, notre région retrouve pour l'année 2020 un bilan comparable à celui de 2018, soit 77 projets d'investissements internationaux ayant vu le jour pour près de 2 000 emplois créés ou maintenus.

Ecrit par le 23 décembre 2024

Les beaux fleurons locaux poursuivent aussi leur chemin, tel Claranor ayant confié à GSE - tous deux avignonnais - la construction de son nouveau siège, livrable en novembre prochain. Le nouveau bâtiment (3M€) composé de béton bas carbone, d'une ossature en bois, d'isolants 'bio-sourcés' permettra de produire de l'électricité pour recharger les véhicules des collaborateurs. Un exemple vertueux et local, associant une PME à fort taux de R&D intervenant sur le marché mondial de la stérilisation d'emballage avec une technologie innovante de lumière pulsée et un groupe, lui aussi international, spécialiste des projets d'immobilier d'entreprise.

Une reprise durable qui passe par la reconquête industrielle

Pas d'attentisme du côté des start-up, donc. « Ils ne sont pas tous des Elon Musk, tout ne marche pas à merveille », modère le président de la commission économie, industrie, innovation, nouvelles technologies et numérique du Conseil régional ; « mais enfin, nous essayons de faire en sorte que des entreprises à haut potentiel puissent réussir leur second tour de table et devenir des projets d'avenir solides. Notre accélérateur fonctionne bien, il a même été le premier à être utile pour construire celui de BPI France ».

Les politiques publiques en la matière portent leurs fruits dans la corbeille de l'après-crise. Dans la liste des futures pépites susceptibles d'être valorisées à plus d'un milliard de dollars, la France arrive même en deuxième position avec 21 start-up, derrière le Royaume-Uni (24) et devant l'Allemagne (15), selon Vivatech, l'événement 'tech' européen dédié à l'innovation et aux start-up.

Toute médaille a son revers. Les jeunes diplômés, notamment ceux des écoles supérieures, ont une vision mondialisée de l'économie réduite aux grandes villes, aux grands groupes et aux start-up. La difficulté de recrutement est si criante que le gouvernement a mis en place fin 2019 un système de « [volontariat territorial en entreprise](#) » pour nourrir l'encadrement des entreprises avec de jeunes talents au contact de la vie d'une petite entreprise et d'une région. La note a investi au cours des trois dernières années, 1,5 milliards sur ses filières « stratégiques » au travers des [opérations d'intérêt régional](#). Elle vient aussi de recevoir des mains du Comité européen des régions, un prix l'identifiant comme « un phare de la reprise durable » et un territoire ayant, à l'échelle du continent, démontré « une capacité remarquable pour réorienter son développement économique depuis un an ».

Le vent tourne

Ancien chef de cabinet de Christine Lagarde au ministère de l'industrie, Bernard Kleynhoff estime que le vent tourne. La perception change, un avenir devient possible même si l'Etat continue d'alimenter - en dépit des efforts du [plan de relance](#) - le mouvement de destruction d'un outil industriel national qui a ployé, petit à petit, sous les charges sociales, les impôts sur les sociétés, les impôts de production et bientôt sous le crime 'd'écocide'.

« Les gens se rendent compte que notre vieille Europe, tant décriée, n'est pas si mauvaise que ça. Son industrie est vigilante, plus sûre que bien d'autres, ses produits sont de bonne qualité, ses conditions de travail meilleures qu'on le dit encore parfois. Le jour n'est peut-être pas si loin où l'opinion qui s'imagine encore, par exemple, qu'EDF est un vendeur d'électricité parmi tant d'autres, est en réalité le très grand industriel reconnu comme tel de par le monde. Par conséquent, cette crise peut créer une prise de conscience sur les circuits courts, cette fois au bénéfice des PME et industriels des régions et se traduire par une croissance et une compétitivité bien plus forte à l'avenir qu'on pourrait s'y attendre ».

Écrit par le 23 décembre 2024

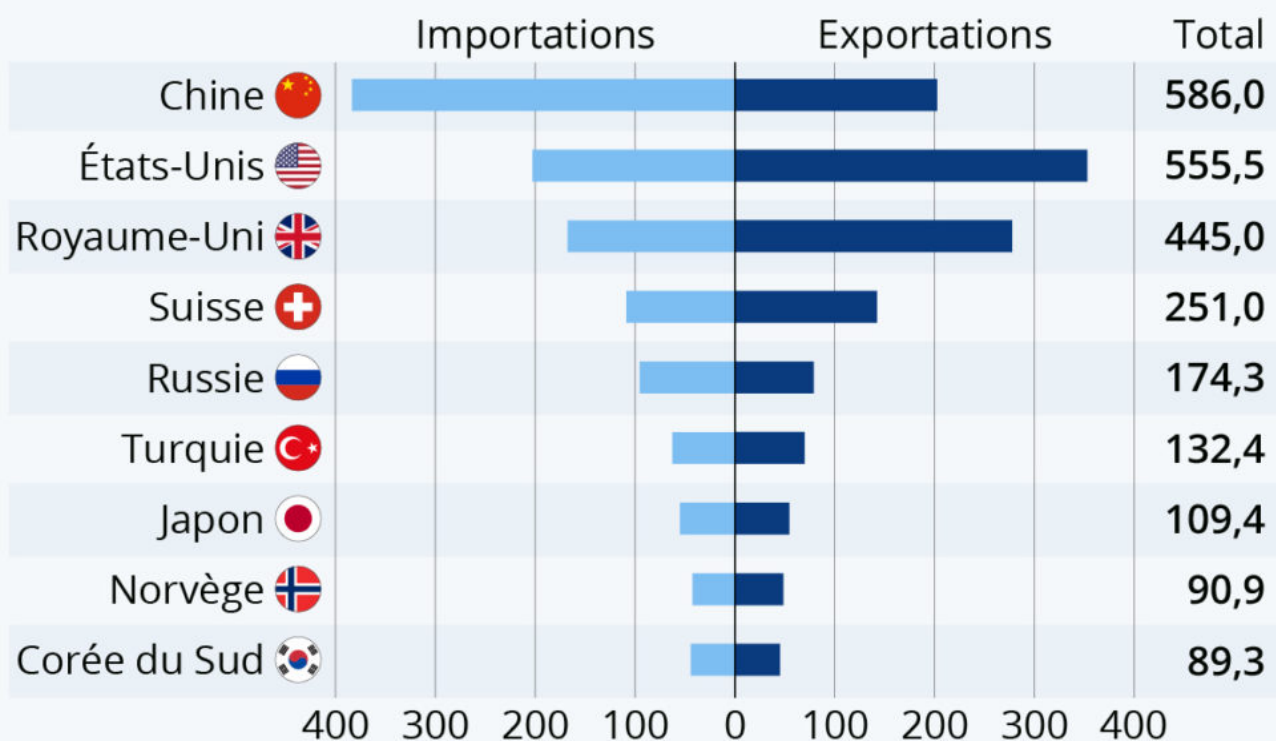
Une chose est sûre, le nombre de contrats d'apprentissage est passé entre 2015 et 2019 de moins de 27 000 à plus de 35 000 dans notre région. Il y a donc assez d'éléments favorables - attractivité et investissements dans des projets d'avenir maintenus ou en cours de développement, changement de regard sur l'industrie - pour engager une transformation de modèle économique.

Les principaux partenaires économiques de l'UE

Écrit par le 23 décembre 2024

Les principaux partenaires économiques de l'UE

Volume des échanges commerciaux avec les partenaires majeurs de l'Union européenne en 2020, en milliards d'euros



Source : Commission européenne



statista

Après plusieurs mois de discussions avec l'[Union européenne](#), la [Suisse](#) a mis fin aux négociations sur ses relations bilatérales avec l'UE, a annoncé mercredi le gouvernement helvète. Les deux parties n'ont pas réussi à s'entendre sur plusieurs points, notamment les salaires, la libre circulation des personnes ou encore les aides publiques, et l'accord aurait nécessité un « compromis important » en Suisse, a fait savoir le ministre des Affaires étrangères du pays.

Écrit par le 23 décembre 2024

Comme le montre notre graphique, basé sur les chiffres de la [Commission européenne](#), la Suisse et l'UE entretiennent de fortes relations commerciales. Le pays est ainsi le 4ème partenaire économique de l'UE, avec des échanges commerciaux d'une valeur totale de plus de 250 milliards d'euros l'année dernière. Dans le détail, les 27 pays membres ont importé 109 milliards d'euros de marchandises en provenance de Suisse, tandis que les exportations du pays vers l'UE ont atteint 142 milliards d'euros.

Les plus grands [partenaires de l'UE](#) en matière de commerce sont toujours la [Chine](#) et les États-Unis, avec un volume d'échanges compris entre 500 et 600 milliards d'euros en 2020. La balance commerciale reste toutefois négative avec la Chine (-181 milliards d'euros), alors qu'elle est largement positive avec les États-Unis (+ 150 milliards d'euros).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Les vins de la Vallée du Rhône font de la résistance

Ecrit par le 23 décembre 2024



Gel, sécheresse, taxe Trump, crise du Covid, Brexit... les motifs d'inquiétudes se sont multipliés pour les vins de la Vallée du Rhône ces derniers mois. Pourtant, le vignoble rhodanien a su faire preuve de résilience en limitant la 'casse' sur le millésime 2020. Malgré ces aléas, Philippe Pellaton, président d'Inter-Rhône, reste optimiste pour l'avenir et estime que la profession a su anticiper et s'adapter à ces difficultés.

« Malgré une année particulièrement compliquée et chahutée avec le Covid, la taxe Airbus ou bien encore le Brexit, les AOC des Vignobles de la Vallée du Rhône ont bien résisté, en limitant à -8% la baisse de leurs sorties sur la campagne 2019/2020. On s'en sort pas si mal avec une commercialisation honorable dans un contexte bouleversé », constate soulagé [Philippe Pellaton](#), qui a succédé en novembre dernier à Michel Chapoutier à la présidence d'[Inter-Rhône](#), l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône.

« On s'en sort pas si mal. »

Ecrit par le 23 décembre 2024

Ce recul est essentiellement concentré sur la France, où la grande distribution a bien fonctionné lors du premier confinement (35% des ventes contre 33% l'année précédente), mais n'a pas compensé le repli important des circuits traditionnels, notamment le secteur des CHR (Café, hôtel, restaurant) où le recul a été « assez violent » avec une chute de -28%.

Au final, en 2020 les ventes des AOC de vignobles de la Vallée du Rhône ont été répartis ainsi : 35% dans la grande distribution (113 millions de bouteilles), 22% dans les réseaux traditionnels et la vente directe (72 millions de bouteilles), 8% dans les enseignes de hard-discount (26 millions de bouteilles) et 35% à l'export (116 millions de bouteilles).

Un secteur international où « la bonne dynamique des marchés proches a permis de couvrir les retraits important du grand export », constate le président d'Inter-Rhône.

Redistribution des cartes à l'export

En effet, même si le volume des exportations (-1%) et le montant du chiffre d'affaires (-4%) sont en léger recul, « le potentiel export a été maintenu, se félicite Philippe Pellaton. On a cependant assisté à une redistribution des cartes. » La Belgique (+13%) détrône ainsi les Etats-Unis (-16%) de la première place des exportations en volume des vins de la Vallée du Rhône.

Au global, les baisses sur certains marchés stratégiques à l'export comme les Etats-Unis (qui reste cependant 1^{er} en valeur), la Chine (-36% en volume et -29% en valeur) ou bien encore le Japon (-26% en volume et 21% en valeur) ont été compensées par une augmentation des exportations dans la plupart des pays européens : Royaume-Uni (+6%), Allemagne (+1%), Pays-Bas (+9%). La palme revenant aux pays scandinave : Norvège (+55%), Suède (+9%), Danemark (+6%). Seul bémol pour le marché européen, qui représente 66% des exportations des vins de la Vallée du Rhône, la Suisse affiche un recul de -11% en volume et -4% en valeur.

Optimisme aux Etats-Unis, prudence pour la Chine

Victimes des tensions internationales, nées du conflit qui oppose l'Union européenne aux Etats-Unis concernant l'aéronautique, avec l'instauration d'une taxe de 25% à l'importation pour les vins européens, Inter-Rhône espère toutefois que cette situation conjoncturelle ne durera pas. « Nous sommes optimistes sur un rebond du marché américain », assure le président de l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône.

Pour la Chine, autre grand marché à l'export, la situation est plus mitigée puisqu'en 2 ans les ventes de vins de la Vallée du Rhône ont chuté des près de 50%.

« La crise de la Covid-19, qui a explosé au moment du nouvel an chinois et provoqué la fermeture des lieux de restauration, a accentué une situation déjà difficile, reconnaît Philippe Pellaton. En effet, à la suite d'une décennie de forte croissance, les importations de vins ont ralenti depuis près de 2 ans. Toutefois, la Chine reste un marché important pour le vin sur lequel la Vallée du Rhône dispose de nombreux atouts pour reprendre une dynamique de croissance. » Dans cette logique, Inter-Rhône entend renforcer sa présence et envisage une éventuelle présence permanente.

Ecrit par le 23 décembre 2024



Après une forte augmentation du marché chinois depuis une décennie, ce dernier a connu une baisse significative depuis 2 ans. (photo d'archive d'une opération de communication des vins de la Vallée du Rhône sur les tramways de Hong-Kong).

Rosés et blancs : les nouvelles tendances de consommation

La crise sanitaire a été aussi l'occasion de mettre en lumière de nouvelles habitudes de consommation. Dans la grande distribution, Inter-Rhône a ainsi constaté un recul des ventes de vins rouges (-1,43%) alors que dans le même temps les vins blancs connaissent une progression de +7% et que les vins rosés affichent une bonne stabilité (+0,18%).

Une tendance confirmée par l'étude de [Kantar](#) menée auprès des consommateurs des AOC des Vignobles de la Vallée du Rhône qui montre une évolution dans la consommation des couleurs : les blancs (de +2,3% à +2,8%) et les rosés (de +9,2% à +9,7%) ont recruté des acheteurs alors que les foyers acheteurs de rouges sont en recul (de -25% à -24,4%). Cette diminution de la consommation de vin rouge serait notamment due à la baisse des quantités achetées par les 50-64 ans. La consommation progresse toutefois chez les moins de 50 ans.

Ecrit par le 23 décembre 2024

De nouveaux mode de consommation qui incite Inter-Rhône à 'pousser' les vigneronns à produire davantage de rosés ou de blancs. Actuellement, les vins rouges représentent 76% des sorties de chais contre 15% pour les rosés et 9% pour les blancs. « L'objectif est de porter la part des rosées à 25% de la production et celle des blancs à 15% », espère le président d'Inter-Rhône.

Le bio c'est bon

A l'image de l'ensemble du vignoble français, la part du bio dans la région ne cesse également de progresser depuis 10 ans, que ce soit dans les volumes commercialisés ou dans la production. Ainsi, dans la Vallée du Rhône où les champions du poids de la récolte en bio sont respectivement la Clairette de Bellegarde (55%), les vins doux naturels de Rasteau (33%) et Vinsobres (20%) le bio représente 12% des volumes et 13% des récolte en 2020. Autre signe de cet engouement, en 2010 on dénombrait 123 producteurs commercialisant leur vin au négoce sous un label bio. Dix en plus tard, en 2020, leur nombre a quasiment été multiplié par 3 (312).

« Les pratiques vertueuses se développent chaque année davantage en Vallée du Rhône, explique Philippe Pellaton. La logique bio va se poursuivre. »

Preuve en est encore, la Vallée du Rhône affiche une progression des ventes en bio supérieure à la moyenne des AOC françaises. Cette hausse des ventes en bio s'élève à +6.5% en volumes (+ 4,2% au niveau national). En valeur, les AOC de la Vallée du Rhône progressent dans le même temps de +10.3% (+6.45% pour la moyenne des AOC françaises).

Écrit par le 23 décembre 2024



Philippe Pellaton, nouveau président d'Inter-Rhône après avoir succédé à Michel Chapoutier en novembre dernier.

Quelles perspectives pour 2021 ?

« Les conséquences des gelées de ce printemps occasionnent des pertes que l'on ne sera capable de mesurer qu'au moment des vendanges, constate le président d'Inter-Rhône. Cela étant, les vignobles de la Vallée du Rhône possèdent de formidables atouts pour poursuivre un approvisionnement serein des marchés. En effet, les projections permettent d'estimer un stock global Vallée du Rhône en fin de campagne 2020/2021 représentant environ 12 mois de sorties de chai. »

Ecrit par le 23 décembre 2024

Un niveau qui permettra de couvrir une partie de la perte de récolte liée au gel prévisible pour 2021. Le stock devrait alors représenter environ 7 mois quand arrivera la fin de campagne 2021/2022.

« En France, il est à penser que dès la réouverture des restaurants et autres lieux de convivialité, associée à une reprise normale du tourisme, les consommateurs auront à cœur de reprendre leurs habitudes autour d'un verre de vin issu des vignobles de la Vallée du Rhône », poursuit Philippe Pellaton. Pour cela, le vignoble régional pourra disposer d'un coup de pouce de l'interprofession dont les budgets de promotion ont rééquilibré pendant le confinement, passant de 70% destinés à l'export et 30% pour la France, à 50/50 aujourd'hui. Une répartition qui perdurera encore cette année avec une enveloppe qui bénéficiera aussi des budgets qui n'ont pas été entièrement utilisés l'an dernier en raison des mesures sanitaires. Par ailleurs, dès que l'occasion se présentera (certainement en 2022), Inter-Rhône prévoit toujours l'organisation d'événements festifs majeurs à Avignon, capitale des Côtes-du-Rhône, et Lyon notamment.

« L'interprofession n'a pas attendu la traversée de cette période compliquée pour intégrer un nouveau pôle de compétences. »

Autre majeur pour l'avenir, un renforcement de la maîtrise des techniques des producteurs et la prise en compte des enjeux environnementaux dans une période où le réchauffement climatique a entraîné l'un des millésimes les plus précoces de ces 10 dernières années pour les vignobles de la Vallée du Rhône méridionale.

« L'interprofession n'a pas attendu la traversée de cette période compliquée pour intégrer un nouveau pôle de compétences et d'expertise du vignoble avec l'Institut Rhodanien, insiste le président d'Inter-Rhône. Ce nouvel outil, véritable pôle de recherche appliquée, participera aussi à la mise en œuvre de projets d'envergure pluri-régionale voire nationale, grâce à l'appui nécessaire de partenaires historiques tels que les Chambres d'agriculture, les laboratoires d'œnologie, l'Université du vin ou le lycée viticole d'Orange. Les attentes sociétales sur les enjeux environnementaux au vignoble, la nécessaire orientation sur les vins à faibles résidus, le travail sur la permanente adaptation des vins rouges au marché et la définition précise des profils des vins blancs et rosés seront autant de thèmes à porter urgemment et sur lesquels il faut accompagner les opérateurs. »